

# DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2022 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

---

## HAUSSE DU COMPTE DE TAXES SOUS L'INFLATION

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Le lundi 13 décembre 2021, votre conseil municipal a adopté le budget de fonctionnement de votre municipalité pour l'année 2022.

C'est avec plaisir que je vous présente notre tout premier budget municipal.

### Faits saillants

- Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation de 2022-2023-2024 a été déposé et comporte les variations suivantes aux valeurs foncières :
  - - Augmentation de la valeur des immeubles résidentiels : 4,8 %
    - Augmentation de la valeur des immeubles commerciaux : 1,47 %
- Le taux d'inflation pour la province de Québec d'octobre 2020 à octobre 2021 est de 5,3 %.
- Le budget de 2022 atteint 18,8 M\$, soit une augmentation de 1,2 M\$ représentant 6,6 %.
- L'impact moyen sur le compte de taxes de 2022 pour une résidence unifamiliale se traduira par une hausse de 3,53 % à 3,8 %. Il s'agit d'une variation moyenne puisque le dépôt du rôle triennal affecte différemment chaque unité d'évaluation. Ainsi, certains citoyens verront leur compte de taxes augmenter de plus de 3,8 % si la hausse de leur nouvelle évaluation est supérieure à la moyenne, alors que d'autres citoyens auront une hausse de moins de 3,8 %.

## Taxes foncières générales

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxe foncière générale est établi à 0,7313 \$ par tranche de 100 \$ de valeur foncière, soit une baisse de 1,71 %. Rappelons-nous qu'au budget de 2021, tous les taux avaient été gelés en raison du contexte de la pandémie.

## Tarififications

Les principales tarififications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

Tarifs	2021	2022	Écart entre 2021 et 2022
Entretien du réseau d'aqueduc	340 \$	340 \$	0 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	168 \$	175 \$	7 \$
Matières résiduelles	237 \$	277 \$	40 \$
Vidange des installations septiques	133 \$	133 \$	0 \$

Les augmentations de tarifs sont dues à une réévaluation des coûts affectés à chacun des postes pour en déterminer le coût réel.

La variation la plus importante concerne la gestion des matières résiduelles. Cette hausse s'explique majoritairement par l'imposition de tarifs pour la disposition des ordures ménagères passant de 69 \$ à 90 \$ la tonne. Une importante réflexion doit se faire pour trouver des alternatives pour contrôler les coûts.

## Variations budgétaires

### Revenus

Le budget 2022 présente une hausse des revenus de 6,6 % par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires découlent principalement de :

- Revenus de taxation : + 460 000 \$
- Hausse de la valeur foncière totale escomptée en 2022 (24 M\$): + 175 000 \$
- Revenus de tarification : + 160 000 \$ (gestion des matières résiduelles)
- Droit de mutations immobilières : + 125 000 \$
- Autres : + 240 000 \$

## Budget comparatif des revenus

REVENUS	BUDGET 2022	BUDGET 2021	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Taxes sur la valeur foncière	12 281 868 \$	11 648 230 \$	633 638 \$	5.4%
Taxes sur une autre base	3 060 001 \$	2 861 163 \$	198 838 \$	6.9%
Paielements tenant lieu de taxes	175 486 \$	176 908 \$	(1 422) \$	-0.8%
Impositions de droits	1 102 000 \$	968 000 \$	134 000 \$	13.8%
Amendes et pénalités	50 000 \$	50 000 \$	- \$	0.0%
Intérêts	110 000 \$	111 000 \$	(1 000) \$	-0.9%
Autres services rendus	562 456 \$	423 670 \$	138 786 \$	32.8%
Transferts	1 493 188 \$	1 436 030 \$	57 159 \$	4.0%
<b>Total</b>	<b>18 835 000 \$</b>	<b>17 675 000 \$</b>	<b>1 159 999 \$</b>	<b>6.6%</b>

## Dépenses

Le budget 2022 présente des dépenses additionnelles de 1,2 M\$ par rapport au budget de 2021. Les principales variations sont celles-ci :

- Département des loisirs : + 230 000 \$ (reprise des activités normales post-Covid. Revenus associés).
- Écocentre : + 225 000 \$ (budget sur 12 mois plutôt que 6 mois en 2021. Revenus associés).
- Voirie municipale : + 210 000 \$ (embauche d'employés supplémentaires).
- Gestion des matières résiduelles : + 160 000 \$
- Ajustement de la base budgétaire : + 150 000 \$ (inflation normale sur l'ensemble des dépenses).
- Augmentation du service de la dette : + 100 000 \$
- Police : + 85 000 \$

## Budget comparatif des dépenses

DÉPENSES	BUDGET 2022	BUDGET 2021	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Conseil	364 000 \$	380 000 \$	(15 999) \$	-4.2%
Administration générale	1 296 999 \$	1 438 001 \$	(141 001) \$	-9.8%
Sécurité publique	3 202 000 \$	3 090 000 \$	112 000 \$	3.6%
Transport	3 398 500 \$	3 202 000 \$	196 500 \$	6.1%
Hygiène du milieu	2 924 000 \$	2 560 000 \$	364 000 \$	14.2%
Santé et bien-être (logement social)	15 000 \$	16 000 \$	(1 000) \$	-6.3%
Aménagement, urbanisme et développement	858 500 \$	841 000 \$	17 500 \$	2.1%
Loisirs et culture	2 457 000 \$	2 226 000 \$	231 001 \$	10.4%
Frais de financement (intérêts)	869 000 \$	1 048 000 \$	(179 000) \$	-17.1%
Service de la dette (remboursement de capital)	3 155 000 \$	2 885 000 \$	270 000 \$	9.4%
Remboursement du fonds de roulement	340 000 \$	264 000 \$	76 000 \$	28.8%
Affectations	(45 000) \$	(275 000) \$	230 000 \$	0.0%
<b>Total</b>	<b>18 835 000 \$</b>	<b>17 675 000 \$</b>	<b>1 160 000 \$</b>	<b>6.6%</b>

## Consolidation des infrastructures municipales

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2024 s'élève à 7,6 M\$, dont 4,7 M\$ en 2022.

Le volet le plus important du PTI présente des travaux permettant de mettre à niveau les infrastructures de la Municipalité. Ces projets, essentiels en 2022, comprennent entre autres :

- La réfection du barrage du lac Morin
- La phase finale de l'aménagement et de la mise aux normes des ronds de virée
- La réfection des chaussées locales

## Plan triennal d'immobilisations 2022-2024

TITRE DU PROJET	RÉALISATION 2022	RÉALISATION 2023	RÉALISATION 2024
<b>Finances et administration</b>			
Renouvellement des équipements informatiques	42 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
<b>Travaux publics et infrastructures</b>			
Réfection du barrage du lac Morin	1 000 000 \$		
Réfection des chaussées locales	600 000 \$	700 000 \$	750 000 \$
Programme d'aménagement et mise aux normes des ronds de virée	800 000 \$		
Prolongement du trottoir et aménagement du chemin des Lacs	500 000 \$		
Modification du drainage de la voirie chemin des Lacs	500 000 \$		
Aménagement de pistes cyclables		500 000 \$	
Réfection et rehaussement d'une portion de la chaussée sur le chemin de l'Éperon	500 000 \$		
Réfection des ailettes du barrage du lac Beauport	150 000 \$		
Étude de dragage de la rivière Jaune - Services professionnels	60 000 \$		
Panneau de vitesse lumineux sur poteau	20 000 \$		
<b>Loisirs, culture et vie communautaire</b>			
Sauvegarde de la chapelle St-James	175 000 \$		
Étude de faisabilité - piscine municipale	100 000 \$		
Étude de faisabilité - centre récréatif St-Dunstan	120 000 \$		
Réfection du terrain de soccer		700 000 \$	
<b>Protection contre l'incendie</b>			
Remplacement des habits de combat	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Remplacement de huit (8) cylindres d'air respirable	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Remplacement des lances de combat incendie	15 000 \$		
Acquisition et installation d'un réservoir sous-terrain	125 000 \$		
<b>TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>4 747 000 \$</b>	<b>1 990 000 \$</b>	<b>840 000 \$</b>

Pour réaliser ces projets, la Municipalité prévoit le financement par des règlements d'emprunt (3,5 M\$), l'utilisation du surplus accumulé (280 000 \$) et l'utilisation de son fonds de roulement (417 000 \$).

Dans le cadre du programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux, la Municipalité pourra bénéficier d'une subvention importante allant jusqu'à 500 000 \$ pour la réfection du barrage du lac Morin.

## **Service de la dette**

Pour 2022, le service de la dette augmente de 100 000 \$, entièrement attribué à la taxe générale. La dette totale se chiffre à environ 35 M\$.

Le service de la dette comprend les dettes des secteurs (taxes de secteur), celles payées par l'ensemble des citoyens ainsi que les emprunts assumés par des subventions (gouvernement provincial).

Sur un budget de 18,8 M\$, le remboursement de la dette représente 4 M\$ soit 21 % du budget. Proportionnellement au budget, le service de la dette a légèrement diminué puisque la Municipalité a récemment profité de financement à faible taux d'intérêt.

## **Conclusion**

La Municipalité a réussi à minimiser le taux de taxes sous l'inflation malgré des hausses importantes des coûts de certains services municipaux, et ce, sans diminuer les prestations à la population.

Ce budget prévoit des sommes considérables pour maintenir l'état des infrastructures municipales, et ce, en stabilisant les emprunts municipaux annuels à un niveau respectant notre capacité de remboursement.

Je tiens à remercier M. Labrecque et M. Turmel ainsi que tous les directeurs, directrice pour le travail réalisé avec leurs collaborateurs afin de réduire les dépenses tout en offrant une très bonne qualité de service aux citoyens.

En terminant, j'aimerais également remercier tous les membres du conseil municipal qui ont participé activement à l'élaboration de ce budget.

Charles Brochu  
Maire de Lac-Beauport